



Soutenu par



L'AAVP et l'ADEME dévoilent le tout premier Rapport du Vélo Public et montrent une réduction des usages de la voiture et un développement de la part modale cyclable

Paris le 17 octobre 2023 – L'Association des Acteurs du Vélo Public (AAVP) et l'ADEME dévoilent aujourd'hui les résultats du tout premier Rapport du Vélo Public. Les grands enseignements :

Les vélos publics,

- participent à la réduction de l'usage de la voiture : 49% des abonnés à une location longue durée (VLD) et 26% des abonnés libre-service (VLS) déclarent utiliser moins leur voiture. Ils participent même à la démotorisation avec 10% des usagers qui indiquent renoncer à l'achat ou se séparer d'une voiture grâce à leur abonnement vélo.
- augmentent la part modale du vélo de +34% chez les abonnés VLS et +39% chez les abonnés VLD
- contribuent à la remise en selle puisque 49% de leurs usagers ont refait du vélo grâce à l'accès à un service
- sont de plus en plus électriques (85% du parc VLD contre 11% en 2015) et permettent de mettre plus de monde en selle, notamment les femmes qui représentent 62% des usagers des services VLD

Mesurer les impacts des services de vélos publics

Alors que le Gouvernement a célébré l'anniversaire du plan vélo et dévoilé fin septembre sa Planification Écologique, l'Association des Acteurs du Vélo Public (AAVP) a construit le premier Rapport du Vélo Public*, avec le soutien technique et financier de l'ADEME et l'ambition d'inscrire les services vélos à l'agenda politique comme solution de décarbonation et de maximisation de la part modale vélo.

Avec 168 répondants gestionnaires de services et 4571 usagers, il propose une photographie détaillée inédite en France de l'offre et des impacts des services publics de location de vélos. En complément des études ADEME sur les services vélos en France réalisées tous les 5 ans, ce rapport sera actualisé à fréquence régulière afin de mieux accompagner la dynamique du secteur.

Les services vélos publics : un levier efficace pour réduire l'usage de la voiture

Les premiers résultats sur les impacts des services vélos permettent dès à présent de démontrer qu'il s'agit d'un outil majeur pour réduire l'usage de la voiture : 49% des abonnés en location longue durée (type Veligo) et 26% pour ceux en libre-service (type Velib') déclarent avoir réduit l'usage de leur voiture depuis le début de leur abonnement. Cela peut même aller jusqu'à la démotorisation avec 10% des usagers qui indiquent renoncer à l'achat ou se séparer d'une voiture depuis leur abonnement.

Cette tendance fait écho au Plan Vélo lancé par Elisabeth Borne en 2018 qui fixait un objectif de part modale du vélo de 12% d'ici à 2030. Le Rapport indique que les services vélos contribuent à l'augmenter sensiblement avec +34% des abonnés VLS et +39% des abonnés VLD qui conservent le vélo comme mode principal de déplacement pour leur trajet domicile-travail après avoir utilisé les services.

Enfin, l'enquête permet de démontrer que l'électrification des flottes de vélos incite plus de monde à monter en selle. Par exemple, la part de femmes abonnées a sensiblement augmenté en corrélation avec l'augmentation de la part de vélos électriques dans les services VLD. Aujourd'hui, les femmes représentent 62% des abonnés VLD.

À noter que l'usage des vélos proposés par les collectivités est préféré à celui du vélo personnel pour 2/3 des abonnés, car il est plus économique, plus sécurisé face au vol et l'entretien est confié au gestionnaire du service.

Sur le plan économique, le Rapport du Vélo Public évalue le poids des services à 2200 emplois directs. L'ouverture et le développement des services de vélos opérés par les autorités organisatrices de la mobilité est en effet synonyme d'activités dans le territoire.

« Nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir démontrer pour la première fois en France l'impact réel des services vélos déployés par les collectivités. Au vu de ces premiers résultats, le constat est sans appel : l'accélération du report modal vers le vélo, donc la voie vers la démotorisation, passera en grande partie par ces services vélos et les collectivités y jouent un rôle majeur » déclare **Nicolas Roussel, Président de l'AAVP**

"Toutes les données qui améliorent les connaissances autour du vélo sont les bienvenues. L'Association des Acteurs du Vélo Public a fait, grâce à l'Ademe, un travail nécessaire pour montrer les nombreux impacts du vélo public sur la pratique. Elle représente 2200 emplois et aura bien sûr une place dans la future gouvernance de la filière vélo en construction."
Florence Gall, APIC, Déléguée Générale de la Filière Vélo

L'AAVP (<http://velopublic.fr>) représente la filière des entreprises proposant des services vélos opérés par les autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Elle regroupe aujourd'hui Ecovelo, Fifteen, Fredo, Green on, Inurba mobility, Koboo, Morio, Qucit, Smovengo, Velogik, VialD et vise à regrouper tous les acteurs du marché. Ont été associés à ces travaux un comité d'orientation composé notamment du Céréma, d'Agir Transport et d'associations d'élus et d'usagers travaillant sur le sujet vélo.

*L'enquête a été menée auprès de 168 répondants gestionnaires de service de vélo et 4571 usagers

Contacts presse :

Loan Tournier – loan.tournier@rumeurpublique.fr – 06 01 40 08 60